



Remboursement suite à un achat de bague

Par ruby12

Bonjour,
Suite à l'achat d'une bague dans le but de faire un cadeau, cette bague s'est avérée trop grande. De retour à la bijouterie, la responsable m'annonce qu'il n'est pas possible d'avoir cette bague à la taille souhaitée. Lors de mon achat, j'ai précisé que c'était pour offrir et on ne m'a pas précisé qu'il serait impossible de l'échanger pour défaut de taille. Par ailleurs, aucun autre modèle ne me convient dans cette bijouterie. Je souhaiterais donc un remboursement, dans le cadre de ma réclamation, est ce que dans ce cas l'article L217-10 du code de la consommation peut s'appliquer ? Sinon, existe t-il un autre article de loi qui s'applique à mon cas pour faire valoir mes droits ?
Merci beaucoup pour vos réponses.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Si c'est une bijouterie (?) il est possible d'ajuster la bague à la bonne taille. Demandez plutôt un devis pour l'ajuster.

Par ruby12

Non, hélas, la vendeuse a dit qu'il était impossible de rétrécir la bague en raison des pierres.

Par yapasdequoi

Si la bague est trop petite, il faut l'agrandir, pas la rétrécir ! C'est bizarre votre histoire ...

Par ruby12

Oui, je fais erreur pardon, elle est trop grande bien évidemment

Par Nihilscio

Bonjour,

Un bijoutier professionnel et non un simple revendeur est parfaitement capable d'ajuster une bague dans un sens ou dans l'autre. Cela a toutefois un coût qui ne se justifie pas s'il s'agit d'un bijou fantaisie.

Par yapasdequoi

Alors tentez de négocier une reprise avec un avoir, et amenez votre chérie pour un essayage lors de l'échange.

Par ruby12

Certes ce n'est pas un bijou de bijoutier, c'est mon fils qui a fait cet achat avec son argent de poche dans une grande chaîne de "bijouterie" à plus proprement parler. D'ailleurs de vrais bijoutiers, par chez nous, il n'y en a plus ou alors il faut se tourner vers une grande ville et aller directement en joaillerie mais il est juste petit étudiant et n'en a pas encore spécialement les moyens.

Mais bon, visiblement, il s'est bien fait avoir, lui qui n'a pas l'habitude et qui avait prévenu que c'était pour offrir, la vendeuse s'est bien gardé de lui dire que la bague ne pourrait être échangée pour une taille inférieure, au contraire, elle lui a stipulé qu'il pourrait l'échanger si ça n'allait pas...

Mais bon, tant pis, ça lui fera une expérience, c'est une petite somme donc il s'en remettra même si pour lui, cette somme a de la valeur étant donné qu'il est juste étudiant et entre nous, un euro est un euro...